

Date: 6/19/23
Bulletin #: 2023-46DDC



Experience, Above All™

**ARMSTRONG CEILING SOLUTIONS TO INCREASE PRICE OF MINERAL FIBER AND FIBERGLASS
CEILING PANELS**

Geographic Coverage: US, Latin America, Canada– Commercial Distributors, Contractors, and Retail

LANCASTER, PA – Effective Tuesday, August 1st, 2023, Armstrong Ceiling Solutions will initiate a 7% price increase on all mineral fiber and fiberglass ceiling panels.

This increase is compelled by continued raw material inflation, including paper, perlite, fiberglass, and starch inputs.

For longer-term future quotes, we suggest the following pricing:

- An additional increase of 5% for quotes on or after February 5th, 2024
- Another additional increase of 5% for quotes on or after August 5th, 2024

This Pricing Bulletin and the above guidance are based on current available information and conditions. Consistent with past practices, we will provide updated pricing information in the form of list pricing, bulletins or other notifications, as appropriate, as additional information becomes available. As always, you remain free to quote, price and contract at whatever pricing you may choose in your discretion. Please always feel free to contact your local area manager with any questions or requests for assistance.

We appreciate and thank you for your business.

Jill Crager
SVP, Sales Operations

Date : 19 juin 2023
Bulletin n° : 2023-46DDC



L'expérience, par-dessus tout^{MC}

LES SOLUTIONS DE PLAFOND ARMSTRONG VA AUGMENTER LE PRIX DES PANNEAUX DE PLAFOND EN FIBRE MINÉRALE ET EN FIBRE DE VERRE

Couverture géographique : États-Unis, Amérique latine et Canada – Distributeurs commerciaux, entrepreneurs et détaillants

LANCASTER, PA – En vigueur dès mardi 1^{er} août 2023, les Solutions de plafond Armstrong augmentera de 7 % le prix de tous les panneaux de plafond en fibre minérale et en fibre de verre.

Cette augmentation est appuyée par l'inflation des matières premières qui se poursuit, notamment pour le papier, la perlite, la fibre de verre et l'amidon.

Pour les prochains devis à long terme, nous vous suggérons la tarification suivante :

- Une augmentation supplémentaire de 5 % pour les devis du 5 février 2024 ou par la suite;
- Une autre augmentation supplémentaire de 5 % pour les devis du 5 août 2024 ou par la suite.

Ce bulletin de la tarification et les lignes directrices ci-dessus sont basés sur l'information disponible et les conditions du moment. À l'instar de nos pratiques antérieures, nous vous enverrons la tarification mise à jour sous forme de listes des prix, de bulletins ou d'autres avis, selon ce qui convient, à mesure que nous avons plus d'information. Comme toujours, vous demeurez libre de créer des devis, de déterminer des prix et d'écrire des contrats selon votre propre tarification, à votre discrétion. N'hésitez pas à communiquer avec votre gestionnaire régional local pour toute question ou demande d'aide.

Nous apprécions votre clientèle et vous remercions de faire affaire avec nous.

Jill Crager
Vice-présidente principale, Service des ventes